

COMPTE RENDU DU COMITE CONSULTATIF DE GESTION DE LA RESERVE NATURELLE NATIONALE **D'IROISE DU 15/02/2024**

Lors du comité consultatif du Parc National Marin d'Iroise ont été évoqués un certain nombre de sujets parmi lesquels :

REGLEMENTATION

Pas de changement annoncé.

PRODUCTION DU PLANCTON.

A l'occasion de l'étude et de l'évolution du comportement de certaines populations d'oiseaux il semblerait que certains changements soient dus à la diminution de la production de plancton liés au réchauffement des eaux. En effet il a été constaté que depuis des années des températures d'eau jusqu'alors observées au niveau de la péninsule ibérique se retrouvent aujourd'hui au niveau de nos côtes.

Or sachant que le réchauffement des eaux ne favorise pas le développement du phytoplancton et par voie de conséquence celui du zooplancton il est facile de comprendre que si la ressource primaire alimentaire diminue (dont les copépodes) les espèces qui s'en nourrissent (tant les oiseaux que les poissons) diminuent également ; ce phénomène se répercutant sur l'ensemble de la chaîne alimentaire.

A noter que si ce phénomène engendre un bouleversement du milieu marin, la mer d'Iroise considérée comme un « poche froide » est relativement épargnée.

SUIVI DES CHAMPS DE BLOCS

L'état des champs de blocs demeure satisfaisant dans la mesure où dans le cadre du suivi mené par le PNMI il a été constaté que moins de 5% de blocs sont retournés.

SIGNALÉTIQUE, FREQUENTATION, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS .

Le programme de signalétique élaboré en 2022 a été achevé au cours de l'année 2023.

Des campagnes d'information auprès du public ont été mises en places : brochures d'information, présence de personnel du parc lors de manifestations, actions auprès des écoles...

Au cours de l'année 2023, 14 infractions concernant pêche à pied (ormeaux) ont été relevés par les agents du parc. Seule 1 infraction a été relevée pour d'autres raisons.

Un certain nombre de travaux ont été ou sont en passe d'être réalisés :

- Remplacement de la toiture de la cabane de Banneg.
- Diagnostic sur les bâtiments de Béniguet.
- Réparation des dégâts matériels suite au passage de la tempête Ciaran.

PHOQUE ET VEAU MARIN

Si au cours des 6 dernières années la population de phoque au niveau de l'archipel a augmentée de 5%, les effectifs se sont montrés stables en 2023 même si le taux de natalité est passé de 16 à 24 naissances.

En revanche une nouvelle espèce fait son apparition : le veau marin (3 à 6 individus).

Il est envisagé de lancer une étude sur le mode alimentaire des phoques gris afin d'estimer leur impact sur la biomasse consommée en Iroise.

Contrairement à la rumeur, le phoque n'est pas le seul responsable de la présence de l'Anisakis dans la chair des poissons. Ce parasite (nématode) au cycle de développement complexe (changement d'hôte) est présent chez tous les mammifères marins (phoques) voire même chez d'autres espèces dont les céphalopodes (poulpes).

Vous trouverez sur le site de l'APPC le rapport d'activité 2023 complet présenté par le Parc Marin.